Cfdt: DÉFENSE RÉGION SUD OUEST

ESID Bordeaux

DES ENJEUX LOURDS POUR L'ESID DE BORDEAUX : LE SGA CONFIRME !

Le Secrétaire Général pour l'Administration, Mr Jean Paul Bodin confirme « *la possibilité* » de la création de l'ESID de Marseille pour 2021-2022

Le mercredi 28 mars s'est tenue une audience entre les organisations syndicales et le Secrétaire Général de l'Administration, Mr Bodin, à la Caserne Pelleport. Lors de cette réunion la CFDT a essayé de faire clarifier les points qui inquiètent les agents sur les restructuration liés au mouvement de territoires..

Propos liminaire du SGA:

Le SGA souligne :

Adoption de la LPM (Loi de Programmation Militaire) en 2019/2025, une loi plus loyale que les précédentes et mieux provisionnée pour les OPEX (2015 le cout opex fut fort dommageable).

Un budget en augmentation de 1.7 milliard par an puis de 3 milliards d'euros en 2023.

Les ressources des armées augmentent de près d'un quart (+23%), un effort inédit.

L'accompagnement des forces verra l'arrivée d'effectifs de renfort pour le SID.

Impact de la création de la zone de défense sud-ouest et de l'ESID de Marseille :

Le nouveau découpage territorial imposé par le ministère de l'intérieur, impose de revoir la cartographie du SID. Les zones de défense évoluent, la zone sud, sensible, mérite attention, un officier général est en place pour 2018 afin d'étudier l'opportunité d'un ESID sur Marseille afin de délester Toulon. Si création il y a l'ESID de Marseille ne sera pas opérationnel avant 2022. La cartographie des USID de ces régions sera revue ainsi que les plans de charge des ESID Bordeaux et Lyon

Augmentation du plan de charge,chiffre d'affaire :SID 2020, des objectifs ambitieux !

L'accompagnement des forces demande toujours plus d'expertise et de compétences techniques. Le soutien énergie optimise le fonctionnement du ministère.

Le plan de charge monte fortement en puissance, passant de 1.3milliards à 2 milliards d'euros, le chiffre de l'ESID de bordeaux a doublé entre 2013 et 2018.

Impact de l'évolution des périmètres :

Stabilité des effectifs annoncée, voir quelques arrivées.

Trop de postes vacants, le SID n'attire plus de convoitises, de grosses difficultés pour recruter des techniciens, difficultés aussi pour les Contrôleurs des travaux de l'Infra.

Le SID doit recruter car les plans de charge déjà bien copieux continueront d'augmenter. Il faut combler les REO avant d'augmenter les effectifs.

évolution des régies :

Le plan régies de la DCSID verra à terme l'externalisation de cette forme de soutien.

Un transfert en douceur aura lieu, au fur et à mesure des possibilités, les personnels évolueront vers des postes de contrôleur des travaux de l'Infra, avec un accompagnement pour la transformation des métiers.

La **CFDT** veillera à cette évolution et à la mise en place du suivit des personnels. *(info : le plan formation sera présenté fin avril à l'ESID Bordeaux))*

Gestion, avancement, revalorisation :

Un large plan de revalorisation en favorisant l'évolution de catégorie C en B est prévu dans la LPM.

L'année 2017 a vu l'arrivée de + 2000 civils, pour 2018 c'est + 3000 et ceci jusqu'en 2020 avec + 3500 par année

la CFDT démontre que le SID ne compte que 9,26% des TSEF en groupe 1 et 2,3% des IEF groupe 1, très loin de la moyenne nationale de 15,41% des TSEF et 9,61% des IEF.

Mr Bodin précises que les agents devront monter en compétence pour répondre aux besoins du service à rendre et que l'avancement est lié aussi à la mobilité et l'adaptation.

La **CFDT** pense que le SID doit s'inscrire totalement dans la GPEEC ce qui naturellement mettra en évidence la sous-évaluation des groupes IFSE et le CIA attribués à un grand nombre d'agents du SID.

Notre avis : *Même si le SGA n'a pas répondu à toutes nos questions, cette réunion marathon à quand même permis de faire passer un certain nombre de message. Toutes ces évolutions peuvent être source de dégradation des conditions de travail, N'hésitez pas à communiquer avec vos représentans* **CFDT**.

Syndicat-cfdt-so.interlocuteur-federal.fct@intradef.gouv.fr